

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat,
sur la poste
et chez tous les libraires

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 JUIN

Monseigneur le duc d'Orléans a chargé M. le duc Decazes de communiquer à la presse le document qui suit :

AUX CONSCRITS DE MA CLASSE

Mes chers Camarades,
J'avais demandé à faire mes trois ans comme soldat.

Pour toute réponse, on m'a condamné à deux ans de prison.

Je ne me plaignais pas.

Avant l'expiration de la peine, on me reconduisit à la frontière.

La grâce me rend aux douleurs de l'exil ; je change seulement de captivité.

Ma résolution reste entière ; rien ne me fera renoncer à mon ardent espoir de servir la patrie.

La place que je rêvais dans le rang, au milieu de vous, près du drapeau, gardez-la moi, je viendrai la reprendre.

A vous, pour Dieu et pour la France.

PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS.

Tout commentaire affaiblirait la portée de ce sobre et mâle langage.

Nous n'insisterons que sur un point : c'est la rigoureuse précision avec laquelle le Prince, depuis son arrivée en France jusqu'à son départ, a maintenu sa ligne de conduite. Pas un de ses actes, pas un de ses écrits, pas une de ses paroles n'a permis à qui que ce soit de se méprendre sur le sentiment qui a dicté cette conduite.

C'est en soldat qu'il est venu, à tous risques, réclamer la place que la loi française, supérieure à toutes les mesures d'exception, lui donne auprès des conscrits de sa classe, c'est à ces conscrits que l'énergique correction de l'attitude du Prince et les rigueurs dont elle a été l'objet a déjà fait ses camarades de cœur, sinon encore de fait, qu'il demande de « lui garder cette place, près du drapeau », « que rien ne lui fera renoncer à reprendre » et qu'il reprendra.

(Correspondance nationale.)

C'est à ses camarades, les conscrits de la classe, que M^{gr} le duc d'Orléans s'était adressé, en rentrant en France ; c'est encore à eux qu'il s'adresse en regagnant la terre d'exil.

Il parle comme il agit : avec énergie, précision, clarté.

On comprend qu'il y a dans ce jeune Prince un caractère et une volonté.

Il ne s'embarrasse pas dans les formules savantes et les manœuvres compliquées.

Il ne voit que son devoir et il l'accomplit avec un entrain, une grâce, une décision, qui rappellent le style et les façons de son grand aïeul Henri IV.

Ce Prince de vingt et un ans a, depuis cinq mois, été l'objet de l'attention publique.

Il s'est trouvé dans des circonstances délicates, où plus d'un homme d'expérience se serait senti embarrassé, et il a toujours trouvé la parole à prononcer, l'acte à accomplir.

Il possède ce qui plaît surtout aux Français : l'esprit de décision.

C'est un don d'autant plus précieux qu'il est plus rare.

Ce ne sont pas les honnêtes, les studieux, les sages qui manquent en France et surtout dans le parti monarchique ; ce sont les hommes d'initiative osant entreprendre et les hommes de résolution sachant vouloir.

Cette qualité semble le côté dominant du caractère du Prince, et comme, en ce moment, c'est ce que le pays désire le plus ardemment trouver chez les chefs et les représentants des principes conservateurs, on s'explique la popularité qui s'attache à ce jeune Prince, la confiance qu'il inspire et les espérances qu'il soulève.

Nos adversaires épiaient ses actions ; il n'a donné prise à aucune critique et tous sont obligés de reconnaître la sympathie provoquée par l'attitude si franche, si nette, si décidée de M^{gr} le duc d'Orléans.

On peut affecter l'indifférence et la raillerie dans certains milieux républicains, où il est de mode de prétendre que l'avenir de la République est assuré parce que les circonstances ont, depuis quinze ans, favorisé et servi la cause républicaine.

Quand on songe à leur affolement, il y a quelques mois encore, en face d'un homme qui ne représentait ni un principe, ni une tradition, ni un service, mais que l'on supposait avoir l'audace du tempérament ;

Quand on se rappelle ce spectacle d'un peuple presque tout entier se ruant derrière le général Boulanger, simplement parce qu'on le croyait capable de débarrasser le pays des sectes et des factions qui l'oppriment et l'exploitent ;

Quand on se souvient de cette aventure, et de quels accidents fortuits il a dépendu que le système gouvernemental fût modifié ;

Quand on se remémore le trouble, l'agitation, l'affolement de ces deux dernières années et que, cherchant les causes, on ne trouvait dans le caractère et le programme de Boulanger rien qui pût justifier le rôle qu'il a joué ;

Quand cette expérience est encore toute récente, les républicains sont, vraiment, ou bien aveugles, ou bien sots, pour ne pas voir et comprendre ce que leur réserverait un mouvement d'opinion provoqué par une action monarchique reposant sur un principe, répondant à un but, s'incarnant dans Monsieur le Comte de Paris, chef de l'antique et glorieuse Maison de France — et dans son vaillant et hardi héritier, M^{gr} le duc d'Orléans.

Les monarchistes n'ont qu'à imiter l'exemple qui vient de leur être donné, et l'on verra ce que pèse la République et ce que valent les assurances fanfaronnées d'un parti républicain qui, hier encore, était à la merci d'un Boulanger.

CHARLES DUPUY.

A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — Les révolutionnaires et les radicaux ont tenté de profiter de la mise en liberté de M^{gr} le duc d'Orléans pour obtenir

du gouvernement la grâce des assassins de M. Watrin et des meneurs ouvriers condamnés pour faits de grève.

Aucun rapprochement ne pouvait être fait entre M^{gr} le duc d'Orléans, qui, accomplissant d'une façon chevaleresque son devoir, a essayé de faire son service militaire comme simple soldat, et les individus qui ont voulu semer le désordre dans les ateliers et le trouble dans la rue.

M. Dumay, député possibiliste, en a jugé autrement ; il a reproché au gouvernement d'avoir exécuté le décret de M. Carnot et il a demandé à M. de Freycinet de faire sortir de prison tous les ouvriers ou soi-disant ouvriers condamnés pour fait de grève.

En aimable révolutionnaire, M. Dumay a trouvé qu'on aurait dû garder en prison jusqu'à la fin de ses jours Monsieur d'Orléans (c'est ainsi qu'il s'est exprimé) qui s'était posé en revolté.

En revolté ! En vérité les rôles sont intervertis.

M. de Freycinet aurait pu répondre qu'une iniquité ayant été commise, M. Carnot avait voulu la réparer, un peu tard sans doute, mais enfin qu'il l'avait voulu.

Au contraire, le président du Conseil, prenant des airs de matamore, a déclaré que la République, après avoir fait preuve de force, pouvait montrer sa magnanimité.

C'est risible ; mais la Chambre, ennuyée des divagations des radicaux, a voté, par 343 voix contre 194, l'ordre du jour pur et simple.

Battus, les révolutionnaires sont revenus à la charge par l'entremise de M. Ferroul, qui a réclamé l'amnistie pour les grévistes.

Cette proposition n'a pas eu plus de succès que la précédente et elle a été rejetée par 312 voix.

Puis la Chambre somnolente a repris la discussion de la loi sur les maïs et les riz étrangers.

Le premier paragraphe de l'article premier a été voté par 341 voix contre 170, ce qui permet de penser que la loi sera votée sans modifications essentielles.

Le Sénat discute sur l'application des peines infligées aux condamnés qui débutent dans la mauvaise voie. Les républicains s'effraient du nombre croissant des criminels, et pour arrêter le flot de cette marée montante, ils ont imaginé d'atténuer les châtiments infligés aux conscrits du crime.

La prison n'a jamais été une école de morale ; depuis qu'elle est laïcisée, elle est devenue l'école du vice et les républicains effrayés en viennent à dire : Condamnons les délinquants, ne les emprisonnons pas une première fois. S'ils recommencent, on les punira plus sévèrement. Ce sursis profitera-t-il aux délinquants pour s'amender, ou ne verront-ils dans cette indulgence qu'un encouragement à ne pas se gêner ? L'avenir nous l'apprendra. Le passé nous a du moins appris que la prison laïcisée est démoralisatrice au suprême degré.

Les républicains disaient naguère, ils disent

encore : le vice est fils de l'ignorance ; instruire c'est moraliser. Il n'y paraît guère. L'instruction est répandue à flots, les écoles s'élèvent à grands frais sur tous les points du territoire, mais les crimes et délits augmentent toujours et les prisons deviennent insuffisantes. Quels progrès ont été accomplis par l'instruction depuis cinquante ans ! Or, comme le disait la semaine dernière M. Bérenger, sénateur, il y a cinquante ans on comptait en France 82,000 prévenus ; en 1888, d'après la dernière statistique, il y en avait 205,028, presque le triple. Qu'en pensez-vous, rhéteurs qui disiez : ouvrir une école, c'est fermer une prison ? Avez-vous ouvert assez d'écoles ! Cependant vos prisons ne sont plus assez vastes pour contenir tous vos lettrés, et vous en êtes réduits à dire au coupable laissé en liberté : Toi, si je te repince !

EN BELGIQUE

Pendant son séjour à l'hôtel des Trois-Rois, le duc d'Orléans n'a point voulu recevoir de visites, mais, désireux d'exprimer ses sentiments aux représentants de la presse française qui l'avaient accompagné dans ce dernier voyage, il les a fait appeler et leur a dit avec une émotion qu'il avait peine à dissimuler :

« Je vous remercie de l'aide puissante que vos journaux ont bien voulu m'accorder.

» J'ai trouvé dans toute la presse conservatrice une unanimité absolue pour me défendre. Je ne l'oublierai jamais. D'ailleurs j'aurai bientôt, peut-être, de nouvelles occasions de vous retrouver. J'aime trop la France, ma patrie, et j'aurai de nouveau besoin de vous.

» Ce jour-là, je suis assuré de votre concours. Merci encore, et à bientôt ! »

Bruxelles, 5 juin, 2 heures soir.

M^{gr} le duc d'Orléans est arrivé ce matin par la gare de Luxembourg.

Après s'être rendu au Palais, où il a déjeuné avec le Roi, son oncle, il est descendu à l'hôtel de Flandre.

Là, il a reçu la visite de M^{gr} le comte de Flandre, puis il a déjeuné avec le colonel de Parseval, M. le duc de Doudeauville et M. le duc de Luynes.

Le Prince a, jusqu'à présent, fixé pour demain neuf heures du matin son départ pour Ostende et l'Angleterre.

Le vicomte de Gontaut-Biron

M. le vicomte de Gontaut-Biron, dont nous avons annoncé la mort à l'âge de soixante-treize ans, aura dans l'histoire politique de ces dernières années une page glorieuse.

Second fils de la duchesse de Gontaut, qui fut gouvernante des Enfants de France sous la Restauration, le vicomte de Gontaut-Biron s'était tenu éloigné de la politique sous l'Empire.

En 1871, élu député des Basses-Pyrénées, il fut nommé, par M. Thiers, ambassadeur à Berlin. Il succédait à M. Benedetti. Mais entre la fin de la mission de M. Benedetti et la nomi-

nation du vicomte de Gontaut-Biron, il y avait eu la guerre et ses désastres.

Dans une des situations les plus difficiles qui aient été faites à un bon Français, le vicomte de Gontaut-Biron montra une dignité et une adresse diplomatique qui demeureront l'honneur de sa mémoire. Il avait su gagner, par la noblesse de son caractère, la confiance de l'empereur Guillaume, et l'ascendant qu'il prit sur l'esprit du vieil empereur obligea la chancellerie allemande à certains égards. C'est à ses démarches que la France dut l'évacuation anticipée de son territoire.

M. de Bismarck devint jaloux de l'ambassadeur qui, dans l'intérêt de la France, avait su s'appuyer sur la Cour; il le savait royaliste, disposé à favoriser le rétablissement de la Monarchie, et Bismarck était résolu à laisser la France en République.

Lorsque vinrent, en 1875, les heures périlleuses, quand le parti militaire, appuyé plus ou moins directement par M. de Bismarck, voulut empêcher la France de commencer la réorganisation de son armée, M. de Gontaut-Biron sut manœuvrer habilement et déjoua, avec l'appui du duc Decazes, le ministre des affaires étrangères de ce temps-là, tous ces plans machiavéliques.

Aussi, après le 16 mai, la démission de M. de Gontaut-Biron fut-elle saluée par M. de Bismarck avec autant de satisfaction que par les républicains, qui mirent, comme toujours, leurs haines au-dessus du patriotisme.

Depuis, M. de Gontaut-Biron a vécu dans la retraite, jugeant les hommes de haut.

Marié à M^{lle} Anne de Montguyon, M. de Gontaut-Biron eut vingt-deux enfants dont treize sont encore vivants.

Dans ces derniers temps, il s'était énergiquement élevé contre le boulangisme, condamnant cette politique néfaste contraire aux intérêts de la Monarchie.

Les républicains ont méconnu les services qu'il rendit à la France; la France ne les oubliera pas.

Le *Figaro* parle en ces termes de l'illustre défunt :

« Le vicomte de Gontaut-Biron a été un ambassadeur modèle dans une des situations les plus difficiles qui aient jamais été faites à un galant homme et à un bon Français.

» Son histoire tient en deux lignes. A peine investi de la Présidence de la République, M. Thiers se dit que c'était surtout à l'étranger qu'il fallait appliquer le système de la République sans les républicains, et quand l'heure sonna, au lendemain de la paix cruelle de 1874, de renouer avec l'Allemagne des relations diplomatiques régulières, à qui songea-t-il? A un gentilhomme de ses amis, qu'il avait connu et apprécié entre 1848 et 1851, et qui, par son nom, sa famille, sa notoriété sociale, était la personnification la plus com-

plète de ce qu'on appelle chez nous le faubourg Saint-Germain.

» M. le vicomte Elie de Gontaut-Biron venait de dépasser alors la cinquantaine. Grand, bien charpenté, avec ses cheveux crépus et ses favoris noirs, tout en lui respirait la force, mais la force tempérée et adoucie par la bonne grâce des manières, la finesse du savoir, la sûreté du jugement. M. Thiers en fit du jour au lendemain un ambassadeur de France à Berlin : il eut rarement la main aussi heureuse.

» La cour et les salons de Berlin ouvrirent aussitôt toutes leurs portes à l'ambassadeur de la France vaincue et mutilée : il devint un conquérant chez ceux qui avaient tout conquis. Puis le jour où commencèrent les négociations pénibles, les négociations pour l'évacuation du territoire, M. de Gontaut-Biron fut l'instrument parfait : on ne lui fit grâce ni d'un franc, ni d'un centime, mais on se donna la peine de discuter sérieusement avec lui, on poussa même la galanterie jusqu'à lui ménager dans la forme des concessions qui avaient leur prix.... »

LE MARQUIS DE MORÈS

Le marquis de Morès et Vallée viennent de comparaître devant la police correctionnelle pour provocation à un attroupement.

Le marquis de Morès reconnaît avoir fait placarder des affiches convoquant les citoyens à une manifestation qu'il considérait comme pacifique et légale.

Il a fait le sacrifice de sa fortune personnelle à ses théories dont il espère le triomphe dans l'avenir.

Dans son réquisitoire, le substitut réclame un châtiement sévère.

Le marquis de Morès est condamné à 3 mois de prison et Vallée à un mois.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 juin 1890.

Au train du mouvement de hausse, il est difficile de prévoir quand on serrera le frein; le 3 0/0 franchit le cours de 92 et cote 92.15; le 4 1/2 0/0, 106.75.

On ne s'explique guère le recul du Crédit Foncier à 1,485 et 1,200. Les actionnaires qui vendent leurs titres se préparent des mécomptes qu'un peu de réflexion et de sagesse leur ferait éviter. Les obligations foncières et communales conservent un excellent mouvement d'affaires.

On cote la Banque de Paris 847.50 en grande fermeté; la Banque Nationale du Brésil est demandée à 600; la Société Générale à 475; la Banque d'Escompte à 527.50; les Dépôts et Comptes Courants à 600.

Le Crédit Lyonnais est très bien tenu à 737. Le conseil d'administration de cet établissement prévient les actionnaires dont les feuilles de coupons sont épuisées qu'il a décidé la confection de nouveaux titres.

L'approche de l'assemblée générale des actionnaires de la Gold Trust détermine sur ces

titres de nombreuses demandes en prévision d'un dividende devant représenter près de 6 0, 0 sur les cours actuels.

L'action des Pierreries de Ceylan se négocie aux environs de 55.

Les obligations des Chemins Economiques sont en nouvelles avances à 407.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Courses de Verrie-Saumur

DIMANCHE 6 JUILLET 1890

Prix des Bruyères (course de haies, handicap). — 4,000 fr., offerts par la Société des courses de Verrie-Saumur, pour tous chevaux. Entrée: 100 fr., forfait 25 fr., la moitié des entrées au second. — Distance: 2,500 mètres.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase (4^e série). — 2,600 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné une somme de 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 4^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Entrée: 150 fr., forfait 25 fr. Au second 600 fr. sur le prix, le troisième retire son entrée. — Distance: 3,000 mètres environ.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, cross-country steeple-chase handicap, gentlemen. — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Au second 500 fr. sur le prix. — Entrée: 100 fr., moitié forfait. — Distance: 4,000 mètres environ.

Prix du Cercle Saint-Hubert, grand steeple-chase (handicap). — 4,500 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. Les entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Distance: 4,000 mètres environ.

Prix de l'École de cavalerie, steeple-chase militaire (4^e série). — Un objet d'art, de la valeur de 900 fr., au premier, au second un objet d'art de la valeur de 300 fr., offert par M^{me} Baillon de la Brosse, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Distance: 3,000 mètres.

Lundi 8 juillet, RALLYE-PAPER à Vernantes.

Les cartes des souscripteurs aux courses de Verrie-Saumur donneront droit à l'entrée au Rallye-Paper de Vernantes.

Mardi 8 juillet, TIR AUX PIGEONS.

COMICE AGRICOLE

Les agriculteurs et viticulteurs du canton de Montreuil-Bellay, propriétaires ou fermiers, sont prévenus qu'une prime d'une valeur de 200 fr. sera décernée en 1890 à celui d'entre eux dont l'exploitation aura été reconnue la mieux dirigée.

Les agriculteurs et viticulteurs désireux de

concourir pour cette prime, sont invités à se faire inscrire, avant le 1^{er} juillet 1890, à la Mairie de chaque commune du canton ou à celle du chef-lieu du canton.

Ne seront admis à concourir que les propriétaires ou fermiers pouvant présenter un ensemble de cinq hectares au minimum en une ou plusieurs parcelles.

Le président, E. PERRAULT.

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Une enquête de la durée d'un mois est ouverte à la Mairie de Saumur sur le projet de création, par le sieur Dubois-Ronce, d'un dépôt de vidanges sur le chemin du Bray ou Breil, en face de l'usine des Hurandières.

UNION SAUMUROISE

Les dimanche 8, 15, 22 et 29 juin 1890, continuation du concours de tir du Championnat de France, au stand de Terrefort. MM. les sociétaires prenant part au concours sont priés de se réunir à 7 heures 1/2 du matin, place Saint-Pierre.

De 4 heures à 3 heures du soir, tir au stand de la Société, rue des Boires.

Nous prions MM. les sociétaires de ne pas manquer d'assister à ces dernières séances, attendu que le concours sera clos probablement le dimanche 15 courant.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Un journal républicain publie les lignes suivantes :

« Avec toute la déférence qui convient, nous ne pouvons nous empêcher de dire à la commission du budget qu'elle vient de faire une forte bêtise, en réduisant à 3.25 — c'est-à-dire de près d'un quart — le taux des intérêts payés par les caisses d'épargne.

» En vain, invoquera-t-on le bénéfice de vingt millions qui en résultera pour le budget. Nous répondrons qu'il est d'une mauvaise politique de chercher à récolter des profits sur les petites épargnes de tout petits épargneurs, c'est-à-dire sur une des classes les plus intéressantes.

» Vous avez besoin d'argent, soit. Demandez-en aux gros capitaux, frappez plus fortement les fortunes considérables. Vous le pouvez si vous le voulez bien.

» Mais, pour Dieu! ne touchez pas à la petite épargne, aux petits pécules amassés sous son toit, grâce à combien de peines et d'efforts! Et ne faites pas que, par votre faute, notre démocratie laborieuse et prévoyante aille porter ses économies à la spéculation internationale. »

NOMINATION DE NOTAIRE

M. Eugène Ricou, ancien principal clerc de M^e Lelièvre, notaire à Saumur, a été nommé

La Corbeille de Noces

PAR JEAN LORFÈVRE.

XIII

M. Martial Mauvrain, rentré dans sa chambre, était tombé dans un sommeil lourd; il succombait aux fatigues, aux aventures de la journée, et quoique sa chambre fut contiguë à celle de Delcroix, il ne l'avait point entendu sortir de l'hôtel.

Il se réveilla au milieu de la nuit; il fut frappé du silence qui régnait chez Delcroix, dont le lit devait se trouver placé le long de la cloison qui les séparait.

Il fut surpris de n'entendre ni la respiration souvent bruyante de l'homme endormi, ni les mouvements inconscients d'un sommeil agité. M. Mauvrain en se retournant dans ses draps sous le coup des pensées qui le surexcitaient, faisait craquer le mauvais bois de lit de l'hôtel... Était-il possible que son compagnon dormit paisiblement!

Il prêta l'oreille.

— Il est peut-être souffrant... Qu'y a-t-il?

Il frappa contre la cloison; on ne répondit point. Il alluma la bougie, regarda sa montre. Trois heures!...

D'un bond il fut chez Delcroix... La porte était entr'ouverte.

— Êtes-vous ici, mon ami?

Il entra et ne trouva personne.

— Que lui est-il arrivé?...

Il pensa à la douleur que Delcroix avait montré; il craignait qu'il eut tenté seul quelque coup désespéré. Dans son anxiété, il allait sortir à son tour courir à sa recherche. Il entendit des pas dans le corridor et Delcroix parut à la porte, affreusement pâle. Ses habits étaient ensanglantés et souillés de poussière...

— Qu'avez-vous? dit le vieillard en lui prenant la main.

Delcroix s'affaissa sur une chaise à côté du lit.

— Je suis blessé... mais de grâce ne réveillez personne dans l'hôtel avant de m'avoir entendu jusqu'au bout... c'est à l'épaule que j'ai été atteint... aidez-moi à retirer mon vêtement... une serviette imbibée d'eau suffira pour le moment.

Le vieillard était tout ému comme s'il se fut agi d'un ami de vingt ans. Et toutes les questions qui se pressaient sur ses lèvres cédèrent, un instant refoulées par un vif sentiment d'inquiétude.

— Mais vous perdez votre sang... il faut appeler!

— Ce n'est rien, vous dis-je, reprit Delcroix... rien pour moi.

Et pendant que Mauvrain l'aidait à retirer de la manche son bras endolori :

— C'est Brizardier qui m'a blessé d'un coup de revolver... Oh! loin de la maison d'Hélène...

— Ménagez-vous, mon ami, disait Mauvrain qui brûlait d'impatience d'entendre parler son jeune ami.

La chemise de Paul Delcroix était rouge et humide, Mauvrain l'ayant déchirée, examina la blessure.

— C'est en effet une balle de revolver qui vous a blessé.

Le vieillard avait vu des blessures plus graves; il était un peu médecin, car la nécessité l'y avait contraint souvent de l'être dans ses longs voyages; il constata que la balle n'était point restée dans les chairs, elle était

sortie en contournant l'os. Il donna brièvement ce détail à Delcroix, plus occupé de ce qu'il avait à raconter que des suites de sa blessure.

Pendant le pansement sommaire avec la serviette de l'hôtel, Mauvrain ne perdait pas un mot de ce que lui disait le jeune homme d'une voix un peu haletante :

— Vous comprenez, je ne pouvais pas dormir... quelque temps après être rentré dans ma chambre je suis sorti de l'hôtel... j'avais besoin d'air... Je me suis promené dans la ville... je me suis trouvé je ne sais comment...

— Dans la rue des Juges, mon pauvre ami?

— Oui, reprit Delcroix en baissant la tête. Le pansement de la blessure était terminé, Delcroix s'assit sur son lit.

— ... Je me suis trouvé... par hasard... en face de sa maison... comme je me baissais pour ramasser à terre... je ne sais plus quoi, je vis passer à mes côtés Jude Brizardier... Je ne le reconnus point d'abord... Mais bientôt je n'eus plus de doute. Il avait dû escalader le mur du jardin pour sortir de la maison d'Hélène; il fuyait, je l'ai suivi; nous courions tous les deux... c'était une véritable chasse à

notaire à Coron (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Besson, démissionnaire en sa faveur.

ANGERS. — Une bouchère qui se coupe les doigts. — Avant-hier matin, M^{lle} Dubois, bouchère à Avrillé, s'est coupé trois doigts en défilant sa machandise.

L'état de la blessée est assez grave.

Le drame de la rue du Petit-Puits, à Orléans

Voici des détails sur le drame que nous avons signalé avant-hier :

La rue du Petit-Puits, à Orléans, a été mise en émoi, dans la soirée de mardi, par un terrible drame qui fait dans cette ville l'objet de toutes les conversations.

Au n° 45 de cette rue, habitaient, au fond de la cour, une femme Lamare, âgée de 65 ans, entièrement paralysée, et sa fille Marie, âgée de 21 ans, cigarière à la manufacture de tabacs.

Le nommé Louis Lemaire, conducteur au 3^e d'artillerie, âgé de 24 ans, neveu et cousin des femmes Lamare, leur rendait des visites journalières, il soignait la malade, faisait le ménage et promenait la cousine. Il amenait même presque journellement des camarades, et, aux dires des voisins, Marie Lamare s'en allait dans les bals et rentrait fréquemment à l'aube naissante.

Louis Lemaire, pour infraction à la discipline militaire, venait d'être puni de huit jours de prison. En vue sans doute d'atténuer cette punition, il alla passer mardi matin la visite du major.

Après cette visite, inefficace pour lui, il est monté dans sa chambre, s'est emparé de son revolver d'ordonnance (onze millimètres), puis, quittant la caserne à l'insu de ses chefs, il s'est rendu chez sa tante, la femme Lamare.

Il était, au dire de celle-ci, 10 heures 1/2 environ quand il y est arrivé porteur de son revolver qu'il a déposé sur une table, déclarant qu'on le lui avait confié pour le reporter à la caserne.

La jeune Marie Lamare était à ce moment à la manufacture des tabacs occupée à y travailler. Elle est rentrée vers midi de la manufacture, et plus tard, c'est-à-dire vers cinq heures, elle est allée, suivie de son cousin, arrêter un appartement, situé rue Bourgogne, n° 175, chez le propriétaire Amand, demeurant faubourg Bannier, 164.

Vers dix heures, alors que les deux jeunes gens soupaient attablés l'un près de l'autre, Lemaire (c'est le récit de la femme Lamare) a saisi son revolver et a tiré une balle dans l'angle droit de l'appartement, puis tournant son arme contre sa cousine, il a fait feu une seconde fois l'atteignant au poumon droit. Enfin, après avoir écrit au crayon, sur un morceau de

papier, les mots suivants : « Je meurs pour l'amour », il a tourné son arme contre lui-même et le projectile bien dirigé a traversé le cœur.

La mort a été instantanée d'après M. le docteur Lepage, médecin municipal adjoint, tandis que celle de la jeune fille n'aurait eu lieu que quelques minutes après.

La jeune fille, toujours selon les dires de sa mère, a pu se traîner sur les genoux et frapper à la porte. Ses coups ont été entendus par une voisine, la dame Beaujoin, qui montait l'escalier à ce moment.

Cette dame, sous l'empire d'une vive appréhension, quoique ne sachant rien du terrible drame, est allée chercher un sieur Alliau (Auguste), âgé de 22 ans, employé de commerce, rue des Tanneurs. Tous deux revinrent alors, pénétrèrent dans la chambre de la dame Lamare, et se trouvèrent en présence d'un horrible spectacle.

Au fond de la pièce, dans un lit, se trouvait la paralytique. Au milieu de la chambre, étendue sur le dos à un mètre et demi environ de la porte où elle était allée tomber, gisait la fille Marie Lemare qui, à ce moment, respirait encore.

Enfin, la face sur le carrelage, au milieu d'une mare de sang, se trouvait le cadavre de Lemaire, une chaise renversée sur lui et son revolver à ses pieds.

Lemaire était dans sa dernière année de service. Il était originaire de Dammartin (Seine-et-Marne), où habite actuellement sa mère.

Après les constatations d'usage, les corps des deux victimes ont été transportés, une demi-heure après, à la morgue du cimetière Saint-Vincent.

Dans l'après-midi de mercredi, la femme Lamare, dont le désespoir est navrant, a été transportée à l'hospice, par les soins de la police.

MODES D'ÉTÉ

« O femmes, femmes, mes sœurs, s'écrie Colette, dans sa dernière chronique, que le diable emporte les couturières ! Ce cri du cœur, un peu vif dans la bouche d'une fille d'Ève, diront les hommes, vous allez le poussez comme moi.

» Nous étions bien tranquilles, n'est-ce pas, avec nos robes simples et plates qui, depuis longtemps déjà, nous faisaient presque toutes gracieuses sans effort. Eh bien, c'était trop simple. Voilà que ces dames de la haute couture, si j'ose m'exprimer ainsi, conspirent pour faire une révolution radicale et rétablir à l'autonne la robe à paniers !

La robe à paniers ! c'est-à-dire le retour de l'insipide tournure, et peut-être, — affreuse résurrection — peut-être la crinoline ! Rien qu'à cette idée, notre sang se glace d'horreur.

Quelle drôle de chose vraiment que la mode maintenant ! Pas un instant de tranquillité. Faites-vous faire une robe, vous n'êtes pas sûre de l'user sans qu'elle soit devenue rococo ! Enfin, cet hiver, il y aura changement complet dans les toilettes féminines. Chambardement général, comme disent les anarchistes. Oh ! l'anarchie ! C'est dans les chiffons qu'elle triomphe !

Le foulard se porte toujours de plus en plus, beaucoup surtout en clair avec pois foncés, accompagné de bretelles et ceinture en velours.

Les surahs de toutes couleurs et principalement écossais fournissent encore aux toilettes des variations assez heureuses.

Les plumes, délaissées depuis quelque temps pour les fleurs, reprennent peu à peu leur place. On en voit avec profusion tout autour des chapeaux. Beaucoup de gants gris perle brodés de noir. Le gant blanc n'a pas beaucoup de succès pour le jour. C'était à prévoir.

Avis mortuaire

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation au convoi et enterrement de M^{lle} MARIE ROUX, sont priées de se joindre au deuil qui se réunira à la maison mortuaire, 2, place Saint-Pierre, demain samedi 7 juin, à 10 heures.

Théâtre de Saumur

Direction E. LACLAVERIE

Vendredi 6 Juin 1890

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Avec le concours d'artistes des divers théâtres de Paris

BÉBÉ

Pièce en 3 actes, d'HENNEQUIN.

PAR DROIT DE CONQUÊTE

Comédie en 3 actes, de LEGOUVÉ.

Ordre : 1. Par Droit ; 2. Bébé.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

SOMMAIRE DU 31 MAI 1890

TEXTE. — Hector Hanoteau, M. Thiébauld Sisson. — Les colonies françaises en Autriche (suite), M. L. Hecht. — Le Caucase oriental, M. Victorien Maubry. — L'orfèvrerie russe, M. H. Nioug. — La tour de Belem, M. C. Mayet. — La vie du grillon, M. H. de La Blanchère. — Une heure dans le phare, nouvelle, M. Maurice Hartmann. — La betterave à sucre, M. Albert Larbalétrier. — La femme autographe, M. Félix Hémet.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Demander

à l'Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

LE PARFAIT GUIGNOLET

Créé en 1632

Par la R. M. MADELAINE GAUTRON

2 f. 40 le litre

Par quantité de six litres : 2 f. 25

Exiger la signature Taveau et Co.

Numéros gagnants de la tombola :
473, Le Petit Clown ; — 474, Le Pâtis-
sier.

Prière aux personnes qui ont ces numéros de faire leur réclamation à la Caisse.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

l'homme... Il parvint à me dérober sa piste je le perdis au milieu des ruelles nombreuses qui s'entrecroisent dans les bas quartiers de Nonchancier...

Il connaissait mieux la ville que moi et pendant un moment j'ai craint de ne pouvoir le rejoindre... Oh ! mais j'ai fait tout ce qu'un honnête homme altéré de vengeance et affolé de douleur peut faire pour atteindre un misérable.

Arrivé aux limites de la ville, je désespérai...

Une voiture qui se mettait en marche frappa mon attention... Les chevaux partaient. Je bondis, je courus, mais la voiture gagnait du terrain...

— Excusez-moi, mon cher ami, je souffre un peu de ma blessure.

— Reposez-vous, dit Mauvrain.

Je remarquai que la route faisait un coude très loin de là et qu'elle était environnée de bois... Il y avait donc une chance que par un chemin de traverse, un sentier en ligne droite, je pusse la rejoindre... Cette idée fut rapide comme l'éclair, et elle ne me trompa point... Je me trouvai bientôt à l'endroit où le petit chemin que j'avais pris rejoignait la route

et j'avais gagné du terrain dans cette course ; à ce point que je me trouvais à quelques mètres au-devant de la voiture, qui, j'en étais sûr, emportait Brizardier.

» Je me tapis le long de la haie le revolver au poing.

» Quand la voiture passa, je me jetai à la tête des chevaux... j'étais fou.

» Après un trainage sur la route où je me sentis déchiré par les rugosités du sol, ils s'arrêtèrent ; le cocher ne se rendant pas compte, fouettait ses bêtes qui se cabrèrent... Alors, comme j'avais ramassé toute mon énergie, je vis distinctement à la portière la face pâle et crispée de Brizardier.

» Il cria au cocher d'une voix étreinte par la terreur :

» — Allez, allez donc... c'est une agression, frappez...

» Mais comme pour crier cela il se penchait au dehors... je lâchai le mors des chevaux... d'un bond je lui sautai à la gorge...

» Alors je vis son bras s'étendre vers moi ; le canon d'une arme luire brusquement... Deux coups retentirent... Nous avions tiré tous les deux, je me sentis blessé... je crois avoir entendu un cri... Tout disparut... le cocher

fouettait à tour de bras ses chevaux qui galopèrent... Alors, je tombai sur le rebord de la route.

» Je ne sais combien de temps je suis resté sans connaissance... j'ai repris le chemin de la ville avec peine. Maintenant je suis mieux, je respire ; je crois que ma blessure n'est rien.

— Peu de chose, tranquillisez-vous... Et vous avez entendu Brizardier pousser un cri ?

— Il m'a semblé... Dans une scène pareille, il est difficile de préciser. Mais si je l'avais atteint, il me serait impossible d'avoir des remords.

— Des remords ! Non, certes ! Fort au contraire, vous avez agi comme je l'aurais fait à votre place... à un détail près...

— Quoi donc ?

— Pendant que je l'aurais tenu devant moi, à l'entrée des ruelles qui débouchent sur la place des Juges, je n'aurais pu me contenir : j'aurais tiré.

— Je ne l'ai pas fait, parce que je n'étais point encore sûr que ce fut Brizardier ; je ne l'ai reconnu que plus loin, lorsqu'il a traversé le petit carrefour. Mais, à ce moment, je n'ai point tiré pour la même raison qui m'engageait

tout à l'heure à n'appeler personne, à tenir secrète ma blessure et tout cet affreux incident. Ne voyez-vous pas que le nom de la famille Mauvrain se serait trouvé mêlé à l'instruction du meurtre de Brizardier, accompli dans de pareilles circonstances ? Ma poursuite de la voiture, mon attaque contre Jude, ont été spontanés. Cependant, au milieu de ma fureur, une idée me retenait : c'est le mari légal d'Hélène, me disais-je, et si ce scandale tardif ne peut produire d'effet sur une situation acquise, il peut rejallir d'une façon fâcheuse sur celle que j'aime, que nous aimons, sur ses proches, sur vous-même, monsieur Martial Mauvrain... Je vous l'ai déclaré quand nous étions en face de sa maison : si Brizardier disparaît — d'ici quelque jour peut-être — personne ne saura pourquoi. On aurait facilement et vite connu les circonstances si je l'avais frappé tout à l'heure. Et encore peut-être l'ai-je atteint... En ce cas, ma situation est nette : j'étais en état de légitime défense, la loi ni la conscience n'auront rien à me reprocher.

(A suivre.)

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISONNETTE

Sise à Saumur, au fond d'un passage débouchant rue du Pressoir-Saint-Antoine,

Entre les n^{os} 21 et 23,

Et appart-nant aux héritiers GIRARD.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire. (458)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Louer de suite

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n^o 21.

S'adresser, pour traiter, à M. GARAU, employé de banque, ou à M^e GAUTIER, notaire. (395)

A Vendre sur pied HERBES

Au pré de la Coquère, commune d'Allonnes, contenant deux hectares vingt-huit ares.

S'adresser à M. MESCHINE, fermier à la Gagnerie, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

A Vendre ou à Louer

POUR LE 24 JUIN 1890

UNE MAISON

Et Dépendances

Sise Grand'Rue, n^o 42, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (340)

A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas. S'adresser à M^e BRAC, notaire.

MAISON & APPARTEMENT

A LOUER

Ancienne route d'Angers.

S'adresser au bureau du journal.

OCCASION

A VENDRE un très bel AMEUBLEMENT DE SALON provenant d'un château des environs, et se composant de: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en très bon état et garni en riche tissu. S'adresser, pour visiter, chez M^{me} RIBAUT, marchande de meubles, rue Saint-Nicolas. (334)

UN ÉCRIVAIN ayant fait ses preuves désirerait prendre la direction d'un journal conservateur en province.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A AFFERMIR

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1891,

Le Moulin de Ballou

Situé commune de Brézé, alimenté par le canal de la Dive et le ruisseau de la Petite-Maine.

Monté à 3 paires de meules, ce moulin peut travailler pour le commerce.

Très belle situation à proximité de la gare de Brézé.

S'adresser à M. EPOUDRY, régisseur de M. le marquis de Brézé, ou à M^e LECOMPTE. (124)

A LOUER

Pour le 24 juin 1890

EN TOTALITÉ OU EN PARTIE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 19,

Comprenant: salle à manger, salon, cuisine, 3 chambres à coucher, chambre de domestique, greniers, caves en roc, jardin.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire à Brézé. (385)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 48 francs l'hectolitre. S'adresser route de Rouen, n^o 24 bis. (13)

BAINS DE MER

Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

A LOUER 2 CHALETS

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

TONNEAU AGITATEUR

Pour la fabrication de la Bouillie bordelaise



Se trouve chez MM. PERRAUT et C^{ie}, rue de la Grise, 4, et 3, rue Dupetit-Thouars, ainsi que tous les produits chimiques et engrais pour le traitement de la vigne, pulvérisateurs, greffoirs, etc.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques, Par suite de liquidation judiciaire.

Le MARDI 10 juin 1890, à 1 heure du soir, à Saumur, place Dupetit-Thouars, n^o 7, dans une maison occupée par M. LORRAIN-NEVEU, négociant,

Il sera vendu:

Buffet à étagères, deux armoires à glace, table à rallonge et autres, bois de lit, commode, lit en fer, fauteuils, chaises, glaces, pendule, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 40 0/0.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n^o 29. (434)

TRAITEMENT

Des Maladies de la Vigne

CH. PERRAUT ET C^{ie}

Rue de la Grise, 4, Saumur.

Sulfate de cuivre, titrage garanti. Ammoniaque à 22°. Carbonate de soude. Soufre. Silicate de potasse, Greffoirs Guillebot et Cheminot-Berthelin. Outils et Bouchons pour le greffage et l'incision annulaire. Pulvérisateurs de tous genres. Soufreuses diverses. (377)

Une Mère de famille habitant la campagne, aux environs de Saumur, et pouvant fournir les meilleures références, prendrait de suite un enfant au biberon.

S'adresser au bureau du journal.

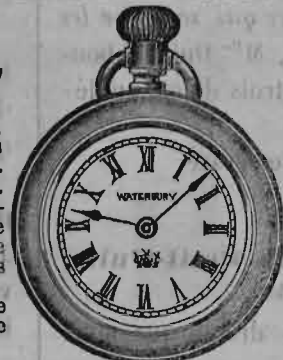
La Meilleure Montre du Monde

SANS RIVALE * EXACTE * DURABLE * BON MARCHÉ

POUR HOMMES

Demandez la Série J

Une belle montre (trotteuse). Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif, échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus luxueux. Chaque montre est vendue avec garantie sérieuse de 2 ans.



Série L.

POUR DAMES

Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel, verre plat, en cristal biscauté, rubis. Un triomphe d'horlogerie américaine. On en fabrique plus de 2000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million! Les réparations ne coûtent presque rien.

23 fr. LA MONTRE WATERBURY 23 fr.

Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancien Waterbury (série E), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50.

Certificat. — L'illustre savant, M. EDISON, a écrit: « Je porte depuis longtemps une montre Waterbury et puis constater qu'elle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. »

Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

ALCOOL A BRULER

Sans odeur, ne fume pas et ne noircit pas en brûlant; 30 0/0 de réelle économie. Le litre, 1 fr. 30; la bouteille d'environ 1 litre, 4 fr. 15.

Le verre en plus est compté et repris pour 10 cent.

MAGNIFIQUES BOUGIES DE COULEURS

En paraffine..... la boîte 4.70
En stéarine..... — 4.30

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUIN

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 85	Banque de France	4230	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	371	Compagnie parisienne du Gaz	533 50
3 0/0 amortissable	94 60	Banque d'Escompte	527 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	455	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	394 75
4 1/2 1883	106 50	Comptoir national d'Escompte	612 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	455	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	30
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1180	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	454	— 6 0/0 2 ^e série	29
Oblig. 1855-60 3 0/0	546 50	Crédit Industriel et Commercial	613 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	399	— obligations à lots	606
— 1865 4 0/0	536 25	Crédit Lyonnais	755	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	447 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	418	Dépôts et Comptes courants	600	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	100 40
— 1871 3 0/0	409 50	Société Générale	477 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	438	Emprunt russe 1862 5 0/0	99 25
— 1875 4 0/0	532 50	Est	865	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	442 50	— 1889 4 0/0	98 15
— 1876 4 0/0	530	Paris-Lyon-Méditerranée	1450	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	444	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1886 3 0/0	404	Midi	1295	Nord 3 0/0 r. à 500	449	— 2 ^e	—
Bons de liquidation	531 50			Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	448	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	505
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	442 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Nord	1890		
				Orléans	1485		
				Ouest	1010		
				Compagnie parisienne du Gaz	1407 50		
				Transatlantique	640		
				Canal de Panama	29		
				— Suez	2380		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or.	95		
				Dette d'Égypte 6 0/0	497		
				Extérieur 4 0/0	78 40		
				Hongrie 4 0/0 or.	91 60		
				Italie 5 0/0	97 20		
				Portugal 4 1/2 1888	474		